

<https://www.ouest-france.fr/normandie/barfleur-50760/barfleur-le-gestionnaire-du-port-veut-liberer-des-places-6507432>

# Barfleur. Le gestionnaire du port veut libérer des places

Ouest-France Publié le 06/09/2019 à 06h23

Pour Olivier Lemeignan, directeur de la SPL des ports de Barfleur, Saint-Vaast-la-Hougue et Portbail, cette décision de ne plus autoriser les vieux gréements à quai, hormis lors d'événements particuliers, est non révisable. **« Ils ont tous une place attribuée sur les mouillages fixes dans le port, mais c'est plus simple pour eux de se mettre à quai et d'occuper les places réservées aux plaisanciers de passage. »** Le directeur évoque une situation relevée en août. **« Un bateau visiteur a voulu accoster et on a dû leur demander de quitter l'emplacement. Du coup, grâce à cette disponibilité temporaire, trois bateaux de plaisance sont venus. Ça, c'est du concret. »**

Olivier Lemeignan assure qu'il n'est pas contre la présence des vieux gréements à quai, mais pas en permanence. **« Ils pourront venir s'y amarrer lors d'animations ponctuelles et seront les bienvenus. »** La proposition a été stipulée dans la lettre adressée aux propriétaires de vieux gréements, avec l'obligation d'en faire la demande en amont et d'avoir reçu l'autorisation de la SPL.